



## Communiqué IPCSR et DPCSR

Les IPCSR et DPCSR ont été informés par mail le 16 juin 2014 des réformes sur le permis de conduire. Le ministère de l'Intérieur n'a pas souhaité engager de concertation avec notre organisation syndicale, préférant sans doute le passage en force.

La CFDT regrette que le gouvernement, malgré ses incantations permanentes au dialogue social, engage des réformes contre ses personnels à marche forcée ! C'est bien d'un démantèlement et d'une remise en cause profonde du service public dont il est question.

Confier la surveillance du code de la route à des retraités ou voire même à un prestataire indépendant, engager le retrait des IPCSR des jurys professionnels poids lourd, et ce dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014, constituent une remise en cause du service public des examens du permis de conduire et des missions des personnels.

La CFDT revendique la continuité de ce service public gratuit pour les usagers en gardant des examens de qualité reconnue comme telle en Europe. Il est urgent de rétablir un dialogue social de qualité à la hauteur des enjeux et des attentes des personnels. La CFDT y est prête.